

# Vivre à Hombourg



Joyeux  
1er Mai !



**Fête du Printemps**  
Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 au Complexe sportif



- Départ du circuit pédestre de 10 km dans la forêt de la Hardt, entre 8h00 et 14h00 (billetterie à l'accueil)
- Exposition de champignons par la Société mycologique du Haut-Rhin
- Marché aux puces
- Buvette et restauration



**Balayage  
mécanisé**  
Jeudi 02 mai 2024



Merci de bien vouloir libérer les trottoirs pour un nettoyage optimal des rues de notre village.

**Domaine de Hombourg**



Le Domaine vous propose à nouveau :

- **Leurs marchés** : tous les vendredis de 16h00 à 19h00



- **Leurs ventes de paniers** : à commander le lundi avant 12h00, via leur site internet pour un retrait le mercredi de 15h00 à 19h00 directement au Domaine ou via leurs différents points de retraits.

**Informations et réservations :**  
<https://domaine-de-hombourg.fr>

**Commémoration**  
Mercredi 08 mai 2024



En ce jour commémoratif de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale, toute la population est conviée à rendre hommage aux anciens combattants et à toutes ces personnes ayant vécu cette terrible période.

- **10h30 : Messe** à l'église Saint-Nicolas de Hombourg
- **11h30 : Dépôt de gerbe** au Mémorial de la paix accompagné en musique par la Fanfare
- **Verre de l'amitié** dans la cour de l'école élémentaire.



# ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 09 JUIN 2024

## Vote par procuration

Les votes se feront en mairie de 8h00 à 18h00 sur présentation d'une pièce d'identité.

Vous êtes absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez donner procuration à un citoyen européen inscrit sur les listes électorales afin qu'il vote à votre place dans votre bureau de vote. La demande de procuration peut se faire en ligne ou via un formulaire papier.

[Demande de procuration en ligne via le téléservice « Maprocuration » :](#)



[Demande de procuration via un formulaire papier :](#)

- Imprimer et remplir le formulaire Cerfa n°14952\*03 (Attention : pas de recto-verso)
  - ou remplir un formulaire dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire.
- Les données d'état civil du mandataire sont à connaître et votre pièce d'identité est à présenter.

## RAPPELS : Propreté et civisme

### [BRUIT ET NUISANCES SONORES : Extraits de l'arrêté 08/2014](#)

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués uniquement du **lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, toute personne physique ou morale doit interrompre ses travaux entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les propriétaires et utilisateurs de piscine doivent également veiller à respecter la tranquillité publique ».



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

### [LÉGISLATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES : R632-1 du Code Pénal](#)

« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».



**Ayez le bon réflexe ! Pensez à avoir de quoi ramasser les déjections de vos animaux lors de vos balades, pour le respect de vos concitoyens et de nos agents communaux qui entretiennent si bien nos espaces verts.**

**En complément de vos propres moyens, des points « canisacs » sont à disposition :** parc de jeux du lotissement Plein Sud, parc de jeux rue des Pins, parking rue de Castandet et de part et d'autre du « chemin des écoliers » (rue des Landes et rue des Mimosas).

### [TROTTOIRS ET VÉGÉTATION](#)

Pour la sécurité des piétons, il est rappelé que le trottoir devant son habitation est de la responsabilité du locataire ou du propriétaire et ne doit pas être encombré par la végétation.

**D'avance, merci de participer à la conservation d'un village agréable, propre et accueillant**



J'ENTRETIENS MON BOUT DE TROTTOIR EN TOUTE SAISON

Je taille

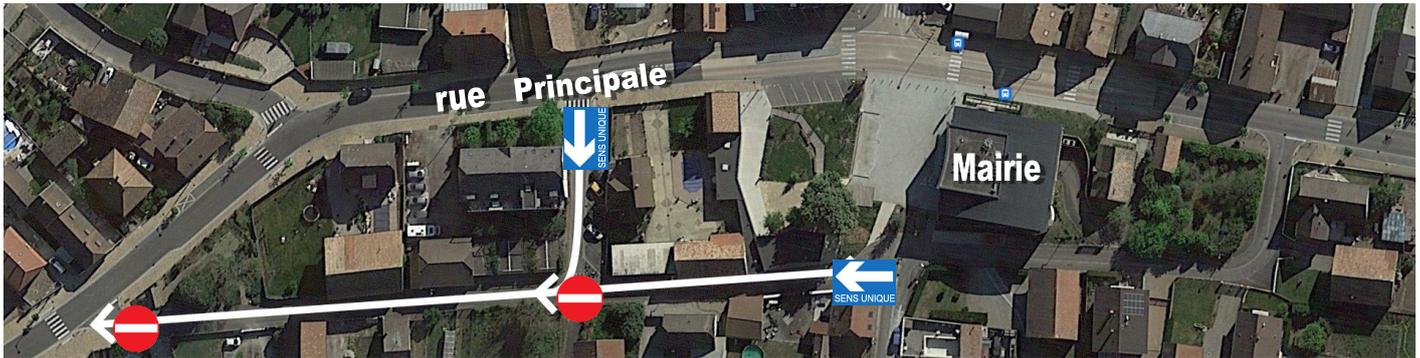
Je tonds

Je ramasse

# CRÉATION D'UN SENS UNIQUE

## À partir du 16 mai 2024 - Rue de la Libération

Pour une circulation plus aisée, la municipalité a décidé en accord avec les riverains, de modifier la circulation dans la rue de la Libération et d'en faire une rue à sens unique.



# JOURNÉE CITOYENNE

## Samedi 25 mai dès 8h00 au Complexe sportif



Une belle matinée conviviale sous le signe de la solidarité afin de réaliser ensemble différents projets pour agrémenter et valoriser notre magnifique village. De nombreux ateliers pour tout âge permettront également de favoriser les rencontres, le partage de compétences et le renforcement des liens entre les générations. Un apéritif et un déjeuner seront offerts aux participants ainsi qu'une surprise vestimentaire.

Informations et inscriptions avant le 08 mai 2024 : [jc.hombourg@gmail.com](mailto:jc.hombourg@gmail.com)

Ou auprès de Mme BAGARD Stéphanie : [stefytripo@orange.fr](mailto:stefytripo@orange.fr)

# BUS FRANCE SERVICES

Lundi 27 mai 2024  
au Comptoir de 9h00 à 12h00

Ce bus est une permanence de France Services pour orienter les citoyens et les accompagner dans tout type de démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire...

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.



# À TOUS NOS ARTISTES MUSICAUX

## Fête de la musique du vendredi 21 juin 2024

**Changement de formule cette année pour la Fête de la musique !**

Nos associations locales proposeront de la petite restauration ainsi qu'une buvette pendant que les artistes musicaux se produiront à tour de rôle sur le parvis de la mairie.

Nous invitons tous nos musiciens, chanteurs, groupes, et DJs souhaitant participer, à **se faire connaître en mairie avant le 10 juin 2024** ou auprès de Mme BAGARD Stéphanie : [stefytripo@orange.fr](mailto:stefytripo@orange.fr)



# Infos pratiques

## Votre mairie :

25 rue Principale 68490 Hombourg  
 Tel : 03 89 83 21 83  
 E-mail : accueil@hombourg68.fr  
 Site internet : www.hombourg68.fr  
 Facebook : Hombourg  
 Horaires d'ouverture :  
 Lundi et mardi : 9h-11h30 / 16h-18h  
 Mercredi et jeudi : 9h-11h30  
 Vendredi : 9h-11h30 / 14h-17h

## Numéros utiles :

Ecole maternelle 03 89 26 13 00  
 Ecole élémentaire 03 89 26 23 22  
 Périscolaire 03 89 28 51 09  
 MJC 03 89 26 05 41  
 Ludothèque 09 64 46 68 67  
 Relais Petite Enfance 03 89 28 07 99  
**Pour toute urgence :**  
 SAMU 15  
 Police 17  
 Pompiers 18  
 Urgence par SMS 114  
 Urgence Europe 112

Enfants en danger 119  
 Violences femmes 3919  
 Centre antipoison 03 88 37 37 37  
 SOS Mains 03 89 32 55 07  
 Pharmacies de garde 3237 / pharma68.fr  
 Urgences vétérinaires 118 418  
 Brigade d'Ottmarsheim 03 89 26 04 01  
 Brigade de Sausheim 03 89 46 84 70  
 Brigade verte 03 89 74 84 04  
 Urgence assainissement 03 10 00 40 75  
 Urgence électricité 09 72 67 50 68  
 Urgence gaz 08 00 47 33 33

## Joyeux anniversaire à :

HANSER Francine	03/05/1946	78 ans	MEYER Jeanne	18/05/1943	81 ans
LAEMLIN Yvette	07/05/1946	78 ans	LAEMLIN Bernard	21/05/1940	84 ans
ORGAER Francis	07/05/1958	66 ans	HOLTZER Monique	22/05/1949	75 ans
FROGIN Marcel	11/05/1951	73 ans	STEPHAN Marie-Thérèse	23/05/1944	80 ans
LAEMLIN Gérard	12/05/1944	80 ans	PERRIN Yves	28/05/1952	72 ans
LEVY Renate	12/05/1941	83 ans	RIEGERT Marie-Madeleine	28/05/1948	76 ans
RAOUT Christine	13/05/1951	73 ans	WELTERLIN Pascal	28/05/1959	65 ans
GOSNET Patricia	15/05/1957	67 ans	TRO Marie	30/05/1955	69 ans
BRODHAG Agnès	17/05/1957	67 ans			



## Ouverture des inscriptions « LES MULHOUSIENNES »

2 jours et 4 courses solidaires contre le cancer  
 Les 14 et 15 septembre 2024

En vous inscrivant vous faites un don pour soutenir la lutte pour le cancer. D'autre part, la commune de Hombourg subventionnera également l'association, proportionnellement au nombre d'inscrits hombourgeois.

Ouvert à tous, femmes, hommes et enfants, seul ou en équipe, venez vous amuser et donner le meilleur de vous-même pour la bonne cause.

<https://lesmulhousiennes.com/>

**Le samedi 14 septembre : Course des enfants**

**Le samedi 14 septembre et le dimanche 15 septembre : Course ou marche pour adultes à distance**

**Le dimanche 15 septembre au stade de l'III : Course ou marche pour adultes**

## LA COLLECTE DES DÉCHETS

Les jours fériés en mai 2024

Seule la collecte du mercredi 1<sup>er</sup> mai n'aura pas lieu et sera rattrapée **le samedi 04 mai 2024.**

Les collectes du mercredi 08 mai et du jeudi 09 mai 2024 sont maintenues.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	DÉCHETS MÉNAGERS BAC MARRON	AVRIL	MAI	JUIN
1 L Jour de l'an	1 J	1 V	APRÈS-MIDI	1 L Pâques	1 M Fête du travail	1 S
2 M	2 V	2 S	DÉCHETS RECYCLABLES BAC JAUNE	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	MATIN	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	FLASHEZ POUR TOUTES LES INFOS RELATIVES À VOTRE COLLECTE	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	QR CODE	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M		6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J		7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V		8 L	8 M	8 S
9 M	9 V	9 S		9 M	9 J	9 D
10 M	10 S	10 D		10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L		11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M		12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M		13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 J		14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V		15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S		16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D		17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L		18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M		19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M		20 S	20 L	20 J
21 D	21 M	21 J		21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V		22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S		23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D		24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L		25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M		26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M		27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 J		28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V		29 L	29 M	29 S
30 M	30 S	30 S		30 M	30 J	30 D
31 M	31 D	31 D		31 V	31 V	

Retrouvez toutes nos actualités sur le site [www.hombourg68.fr](http://www.hombourg68.fr) et sur FACEBOOK

Directeur de la Publication : Monsieur Thierry ENGASSER. Bulletin imprimé sur papier Clairefontaine